

# SAINT-CHRISTOPHE DE DOUBLE



## Les Echos du Bourg

DECEMBRE 2006



# SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE LES ECHOS DU BOURG

Numéro 13

décembre 2006

## Bonne et Heureuse année 2007

Au nom des Elus et du Personnel, je vous présente mes meilleurs vœux et je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

L'an 2006 s'en est allé avec nos joies et nos peines, nos soucis et nos projets.

Sur le plan Communal, des actions ont été réalisées conformément à nos engagements. Les travaux concernant la restauration de la traverse du centre bourg ont été effectués dans les meilleurs délais et selon les normes de sécurité en vigueur. La réglementation peut nous apparaître contraignante mais nous ne pouvons y déroger..

En 2007, nous allons entreprendre l'aménagement des places après une mise à jour de l'étude préalable. La réfection du réseau routier est inscrite au programme. La nouvelle étape va être déterminée en fonction de l'état des voies et de l'évaluation du coût.

Entretien et amélioration sont des préoccupations constantes de toute municipalité.

J'adresse mes remerciements au personnel qui avec compétence s'efforce de répondre au mieux à vos attentes.

J'exprime ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui savent s'investir sur le plan associatif, éducatif et culturel.

Que 2007 sourie à vous tous, habitants de Saint Christophe de Double, ainsi qu'à vos proches.

Renée HURTAU, Maire



## DANS CE NUMERO :

- |    |                                                                              |
|----|------------------------------------------------------------------------------|
| 1  | Les vœux du maire                                                            |
| 2  | Au conseil municipal                                                         |
| 7  | Défense des Forêts Contre l'Incendie                                         |
| 8  | Ecole primaire                                                               |
| 9  | Distinctions - Etat Civil 2006                                               |
| 10 | Vie agricole - Bibliothèque communale<br>Vie paroissiale - Vie associative - |
| 13 | Festivités prévues en 2007                                                   |
| 15 | Informations diverses                                                        |
| 16 | Au fil de notre histoire                                                     |



## SEANCE DU 31 JANVIER 2006

**ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :** Le Conseil Municipal accepte la nouvelle offre de service du Syndicat Départemental d'Energie Electrique qui s'établit à la somme de 2 324.44 € HT, pour l'année 2006 soit un coût moyen annuel par foyer de 22.35 €

**CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG 1°/ MODIFICATION AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE D.D.E. :** La prise en compte des travaux demandés par la commune, à savoir : la nouvelle répartition des actions de la convention d'aménagement de bourg (C.A.B.), l'évacuation des eaux pluviales, l'aménagement de sécurité de l'entrée sud du bourg, modifie l'enveloppe financière prévisionnelle initiale. Un avenant est établi modifiant le marché de maîtrise d'œuvre du 22 juillet 1994, comme suit : « Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 132 587 € HT, soit 166 502.75 € T.T.C. »

**2°/ DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD 123 SEQUENCE 2 (EN TRAVERSE D'AGGLOMERATION ET CARREFOUR NORD) :** Vu sa délibération du 1<sup>er</sup> mars 2005 adoptant le tableau de cadrage de la C.A.B. établi par le Conseil Général de la Gironde sur la base d'un programme triennal de travaux ; Vu la Convention d'Aménagement de Bourg signée le 13 juillet 2005 entre le Département de la Gironde et la Commune de Saint Christophe de Double; Le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention du Conseil Général pour l'année 2006 de 25 812 €.

**URBANISME :** Avis favorable est donné à un permis de construire une maison habitation lieu dit Paillot.

**NOUVEAUX STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COUTRAS :** Vu la délibération du conseil communautaire en date du 2 décembre 2005 ayant approuvé la modification des statuts, le conseil valide les nouveaux statuts de la communauté de communes du pays de Coutras.

**MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS :** Il est décidé la création au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'agent des services techniques à temps complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2006.

**SIVU DU CHENIL DU LIBOURNAIS :** L'adhésion des trois nouvelles communes suivantes Auriolles, Coubeyrac, Lalande de Pomerol, Mérignas et St Aubin de Branne au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Chenil du Libournais est acceptée.

## QUESTIONS DIVERSES :

**□ Sécheresse 2003 :** La demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols pour 2003, a été examinée défavorablement par la Commission interministérielle.

## SEANCE DU 1<sup>ER</sup> MARS 2006

**SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :** Vu sa délibération du 18 décembre 2001 portant décision de lancer la procédure relative à la mise en place d'un schéma directeur d'assainissement ; Considérant que l'entreprise AIS et l'entreprise SOCAMA ont contracté de manière solidaire ce marché ; le Conseil prend acte que l'entreprise AIS, chargée d'établir le rapport de reconnaissance de sol est tiers solidaire pour l'élaboration du schéma directeur d'assainissement.

**CONVENTION POUR L'EXPLOITATION DU SNACK LE PETIT DOUBLEAUD - SAISON 2006** L'exploitation du stand situé sur la plage « LE PETIT DOUBLEAUD » sera assurée par Madame Virginie LALIEVRE selon convention de mise à disposition des locaux fixant la redevance forfaitaire, pour la saison 2006, à 4 700,00 € frais d'électricité, de bois et d'assainissement en sus;

**RESTAURANT LA FORÊT :** Maître HIROU, en qualité de mandataire liquidateur, a notifié à la commune la résiliation définitive à effet du 23 janvier 2006 de la convention de location du restaurant la Forêt signée avec M. Claude RENAUD.

**REORGANISATION CIMETIERE :** Le groupe Elabor spécialisé en conseil et assistance à la gestion des sites funéraires a établi un dossier relatif à la restructuration du cimetière communal en vue d'envisager une mise en conformité avec la réglementation. La proposition établie va de l'inventaire des terrains du cimetière à la reprise physique de tombes, et s'élève à la somme de 25 709.40 € T.T.C. Avis favorable est donné sur le principe d'une restructuration du cimetière s'appuyant sur une gestion rigoureuse tant du point de vue juridique que technique.



Un appel à candidature sera lancé pour ce projet selon la procédure adaptée pour une mise en concurrence basée en premier sur la valeur technique et enfin sur le prix ;

### **QUESTIONS DIVERSES**

□ **Réhabilitation de la zone de loisirs :** En préalable à la réunion, le Cabinet Détente Consultants 28, rue du Quatre Septembre 75002 Paris, a présenté la phase diagnostic et scénario de l'étude réalisée pour le compte de la Communauté de Communes. Après avoir analysé l'environnement touristique (hébergement et loisirs notamment), cette étude décline deux hypothèses d'orientations pour le projet : axe pêche ou nature.

La première hypothèse prévoit divers aménagements du site : parkings à l'entrée, courts de tennis rénovés, création de 5 emplacements camping cars, restaurant rénové, implantation de 8 HLL, terrain de camping requalifié 3 étoiles, implantation d'une boutique de pêche, zone de baignade naturelle écologique avec création d'un bassin paysager représentant 1/3 de la surface pour assurer la filtration de l'eau, nouvelle aire de jeux, parcours santé, aire de campement sous tente, et réaménagement des aires de pique-nique.

Estimation des investissements H.T.T. 850 000 €.

La deuxième hypothèse intègre en sus divers aménagements sportifs sur la commune de St Médard de Guizières, plus spécialement destinés aux jeunes ainsi que la création d'un musée et d'une école de la pêche. Estimation des investissements H.T. 1 400 000 €.

### **SEANCE DU 28 MARS 2006**

**TAUX D'IMPOSITION 2006 :** Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2006 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiées en commission des finances, le Conseil Municipal reconduit les taux suivants à l'unanimité.

|                        |         |
|------------------------|---------|
| Taxe d'habitation :    | 7.50%   |
| Foncier Bâti :         | 15.21 % |
| Foncier non bâti :     | 44.15 % |
| Taxe professionnelle : | 17.96 % |

(Allocations compensatrices versée par l'Etat: 13 755 €)  
Il résulte un montant total de ressources fiscales de 108 944 € en augmentation de 3.22 % par rapport à 2005.

**COMPTE DE GESTION 2005 :** Les comptes de gestion dressés pour la commune, l'assainissement et les logements sociaux par M. Alain RIMBAULT, Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

**RESULTATS 2005 :** La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2006 :

### **1°/ COMPTE ADMINISTRATIF**

#### **Section de fonctionnement**

Recettes 722 238.27 € Dépenses 322 804.92 €  
Excédent 399 433.35 €

#### **Section d'investissement**

Recettes 91 768.98 € Dépenses 230 281.33 €  
Déficit 138 512.35 €

### **2°/ ASSAINISSEMENT :**

#### **Section d'exploitation**

Recettes 10 571.24 € Dépenses 5 416.27 €  
Excédent 5 154.97 €

#### **Section d'investissement**

Recettes 9 373.10 € Dépenses 11 422.11 €  
Déficit 2 049.01 €

### **3°/ LOGEMENTS SOCIAUX -**

#### **Section de fonctionnement**

Recettes 13 926.16 € Dépenses 1 707.33 €  
Excédent : 12 218.83 €

#### **Section d'investissement**

Recettes 42 476.90 € Dépenses 53 247.25 €  
Déficit 10 770.35 €

### **FINANCES 2006 :**

Les budgets de la commune sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi

### **1°/ BUDGET PRINCIPAL 2006 :**

Section de fonctionnement : 600 000,00 €  
Section d'investissement : 525 520,00 €

### **2°/BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT:**

Section d'exploitation 10 000,00 €  
Section d'investissement 16 000,00 €

### **3°/BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX:**

Section de fonctionnement : 10 605,00 €  
Section d'investissement : 15 730,00 €

### **ACHAT DE LA MAISON PAROISSIALE:**

Considérant la promesse de vente de l'Association diocésaine de Bordeaux concernant un immeuble mitoyen de la mairie situé sur une parcelle cadastrée AE n° 20, moyennant le prix de 35 000 € net vendeur. Considérant que ce projet d'acquisition est inclus dans la Convention d'Aménagement de Bourg signée le 13 juillet 2005 entre le Département de la Gironde et la Commune, le Conseil Municipal sollicite l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat en vue de cette acquisition. et APPROUVE le plan de financement suivant :

- Subvention sollicitée au titre de la DGE 12 250.00 €.
- Conseil Général 12 250.00 €
- Autofinancement 10 500.00 €



**AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES N° 123 ET 12<sup>1</sup> DANS LA TRAVERSE D'AGGLOMERATION - PHASE TRAVAUX - MAITRISE D'ŒUVRE :** Suite à la convention d'aménagement de bourg, et à la validation par le conseil municipal de l'étude du projet d'aménagement de la traverse d'agglomération séquence 1 et 2, le devis de maîtrise d'œuvre - phase réalisation - établi par la Direction Départementale de l'Équipement de relatif à cette mission qui s'élève à 12 411,49 € T.T.C. est accepté à l'unanimité.

## SEANCE DU 06 JUIN 2006

### **TRAVAUX SUR ROUTES DEPARTEMENTALES N°123 ET N°123 E1 DANS LA TRAVERSE D'AGGLOMERATION -**

**1°/ CONSULTATION DES ENTREPRISES :** Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la consistance technique du dossier de consultation des entreprises du projet d'aménagement de la traverse d'agglomération séquence 1 et 2, établi par la D.D.E. présenté pour examen et approbation en vue de procéder à l'appel à candidatures pour la réalisation des travaux qui comprennent : terrassements, assainissement, bordures, et aménagements urbains.

**2°/ CONVENTION AVEC LES PROPRIETAIRES PRIVES CONCERNES :** Considérant que la commune prendra en charge le financement, la gestion et l'entretien des travaux d'aménagements à effectuer sur les dépendances de la voirie départementale située en agglomération, et sur une partie des propriétés riveraines, une convention sera signée avec les propriétaires privés des parcelles concernées.

### **AUGMENTATION DES LOYERS : + 2,30 %**

#### **LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE :**

**1°/ N° 26, Le Bourg loué à Monsieur et Madame Xavier ZANELLY :** 302,35 € à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2006.

#### **LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE :**

**2°/ N° 50, Le Bourg (Rez-de-chaussée) loué à M. et Mme Micke DAUDE soit un loyer mensuel de 426,74 € à effet du 1<sup>er</sup> juillet.**

**2°/ N° 51, Le Bourg loué à M. Sébastien MICOINE et Mlle Delphine RICHARD :** 353,83 € à effet du 1<sup>er</sup> juillet.

**SIVU DU CHENIL DU LIBOURNAIS :** Le conseil accepte la demande de retrait du S.I.V.U. formulée par la commune de Coirac.

**EMPLOI SAISONNIER DE B. N. S. S. A. :** Le Conseil Municipal décide que la rémunération du surveillant de baignade sera calculée par référence au grade d'opérateurs territoriaux. M. Daniel GAUTRIAS sera recruté du 24 au 25 juin et du 1<sup>er</sup> juillet au 27 août 2006.

**F.D.A.E.C. :** Monsieur Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS envisage, après répartition, l'attribution à notre commune d'une somme de 16 103 euros qui sera affectée à l'acquisition d'un tractopelle d'occasion. Cet achat d'un montant de 27 494,84 €. bénéficie également d'une subvention allouée par le bureau de l'Association Foncière de Remembrement de St Christophe de Double de 10000 €



Le tractopelle a été très utile lors de la démolition du bâtiment D.F.C.I. effectuée afin de dégager la visibilité dans le carrefour.

### **TRANSPORTS SCOLAIRES PERIODE 2006/2012:**

L'ensemble des marchés publics de transports relatif aux lignes régulières spécialisées est attribué par le conseil général pour une période de 6 ans à compter de la rentrée scolaire 2006. Le Conseil Municipal, accepte d'avoir la qualité d'autorité Organisatrice de Second Rang, et autorise le Maire à signer la convention de délégation de compétence avec le Conseil Général de la Gironde et les documents annexés pour la période 2006/2007 à 2011/2012.

Le transport sera effectué par la société Aquitaine Cars. Coût journalier : 216,45 € TTC au 1<sup>er</sup> septembre 2006

**VOYAGE SCOLAIRE :** Le Conseil Municipal alloue au Collège Jeanne d'Arc à SAINT MEDARD DE GUIZIERES classe de 4<sup>ème</sup> une subvention de 38 € pour un séjour linguistique en Autriche d'un enfant - Coût par élève : 450 euros.

**ECOLE PRIMAIRE :** La somme de 1740 euros est votée pour l'acquisition de mobilier pour la rentrée scolaire 2006 : petits lits, casiers de rangement, et chaises pour enfants de 3 à 4 ans.



**ADSL HAUT DEBIT:** France Telecom nous informe de l'arrivée du haut débit ADSL sur la commune le mardi 27 juin 2006. A cette occasion, une démonstration tout public aura lieu en mairie de 14 à 18 heures.

## SEANCE DU 24 JUILLET 2006

### **AMENAGEMENT R. D. N°123 ET N°123 E1 DANS LA TRAVERSE D'AGGLOMERATION**

**SIGNATURE D'UN MARCHÉ:** S'agissant de l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 8 juin 2006 relatif aux travaux d'aménagement de la traverse d'agglomération séquence 1 et 2 dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg, il convient à la suite de la mise en concurrence prévue par la loi et de l'examen des soumissions avec la collaboration de la Direction Départementale de l'Équipement, Maître d'œuvre, de retenir la proposition de l'entreprise LAURIERE qui a fait l'offre la moins chère :

**148 563.78 € HT soit 177 682.28 € TTC**

Le Conseil Municipal, vu le nouveau code des marchés publics; à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser le Maire à signer avec l'entreprise LAURIERE toutes les pièces afférentes au marché de travaux.

### **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES:**

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'ouverture d'un Relais Assistantes Maternelles de la Communauté de Communes du Pays de Coutras qui a pour mission d'accueillir les familles, les assistantes maternelles agréées et les enfants qu'elles gardent. Ce service, itinérant sur le territoire communautaire, propose des animations et des permanences sur plusieurs communes.

A cet effet, elle présente un projet de convention en vue de la mise à disposition de la salle de la bibliothèque deux fois par mois.

Contact : Carole BOUTEVILLE Tél. 0627 5 62 88

### **AUGMENTATIONS DE LOYERS: + 2.30 %**

**LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE:** N° 28, Le Bourg loué à Mademoiselle DAUDE Cindy 354.53 € à effet du 1<sup>er</sup> novembre 2006

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT:**

En application du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle

de Saint Médard de Guizières, et de l'assainissement dont la gestion administrative et de l'entretien du réseau et du lagunage sont assurés par les services de la mairie. Ce document de synthèse reprend tous les indicateurs techniques et financiers de ce service.

Le 3 octobre 2006, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE dûment convoqué, n'a pas pu se réunir, le quorum n'ayant pas été atteint. Il a été convenu de la date d'une deuxième réunion qui se tiendra quel que soit le nombre des présents.

## SEANCE DU 10 OCTOBRE 2006

**TARIFS CANTINE SCOLAIRE:** Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 relatif aux prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public, le prix des repas pris à la cantine scolaire municipale est fixé pour l'année scolaire 2006/2007 comme suit :

| Bénéficiaires | tarifs 2005/2006 | tarifs 2006/2007 |
|---------------|------------------|------------------|
| Enfants       | 1.45 €           | 1.48 €           |
| Adultes       | 1.45 €           | 2.50 €           |

**ECOLE MULTI-SPORT:** Suite à la fin du partenariat entre le Conseil Général et l'Association Emplois Loisirs Gironde, Céline DUCOURTIOUX est recrutée en qualité d'Éducateur sportif pour continuer à assurer l'animation de l'EMS pour l'année scolaire 2006/2007,



Les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 se retrouvent à l'école multi sports tous les vendredis de 16h 45 à 17h 15 pour la découverte de différentes activités sportives.



**TEMPETE DU 03 OCTOBRE 2006 :** Les conséquences liées au vent sont des sinistres qui relèvent des garanties classiques d'assurances et non de l'état de catastrophe naturelle (Référence : Circulaire préfectorale du 25/07/2006).



L'obélisque du monument aux morts a été cassée par la chute d'une branche d'acacia.

Les toitures de l'école, de l'église, du snack de la plage ont également subi quelques dommages. Des tuiles, des everits, et des ouvrages en zinc ont été enlevés ou déplacés.

**CONTRATS D'ASSURANCES :** Il est nécessaire de compléter les contrats d'assurances des biens et bâtiments communaux auprès de la SMACL par l'adjonction de la maison paroissiale mitoyenne de la mairie et du tractopelle que la commune a acheté.

1°/ Aléasur biens : Maison superficie de 100 M2 , cotisation annuelle 33.42 € TTC

2°/ Aléasur véhicules à moteur : Pelleteuse Fermecc série 2752 année 2000 - 267.13 € TTC

## **REALISATION D'UN PRET DE 50 000 € CONTRACTE AUPRES DU CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE :**

Madame le Maire rappelle au conseil sa décision de réaliser l'aménagement de la traverse d'agglomération séquence 1 et 2 pour un montant TTC de 177 682.28 €. Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, et les discussions ouvertes sur l'opération susvisée, par 7 voix pour : *le conseil décide* de demander au CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE un prêt SAGELAN PEA (Prêt à échéance avancée) ayant les caractéristiques suivantes Montant 50 000.00 € - Taux réel 3.80 % Durée 15 ans

## **CENTRE NAUTIQUE ET DE LOISIRS : BILAN DE FONCTIONNEMENT PLAGE et BAIGNADE**

Rapport d'activité année 2006 Dans ce rapport, le Maire précise notamment qu'un B.N.S.S.A. a été recruté pour la surveillance de la plage qui a été assurée le dernier week-end de juin et du 1<sup>er</sup> juillet au 27 août. Une fiche d'enquête cyanobactéries a été remplie quotidiennement, et le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau de baignade effectué régulièrement par la D.D.A.S.S.

En préalable à la saison touristique, un nouvel apport de sable a été effectué.

Bilan financier : Ces différents éléments sont détaillés en dépenses dans le bilan financier présenté. Par ailleurs, en recettes, le Conseil municipal prend acte :

- de l'attribution par le conseil communautaire d'un fonds de concours de 4 500 € à titre de participation aux frais de fonctionnement,
- et d'un financement propre de la commune qui s'élève à 5 703.73 euros.

Ainsi, le bilan financier de l'activité plage et baignade du centre nautique s'équilibre en fonctionnement, en dépenses et en recettes, à la somme de 10 203.73 euros, pour l'année 2006.

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION :**

L'enquête annuelle de recensement 2005 de la population fait ressortir une population de :

**634 habitants,**

Soit plus 9.7 % par rapport au dernier recensement réalisé en 1999.

La part des résidences principales représente 80.5 %, avec 258 logements.



*Michel PAPILLAUD, Président*

Les ASA de DFCI : Associations Syndicales Autorisées de Défense des Forêts Contre les Incendies existent dans toutes les communes forestières françaises. Elles y regroupent l'ensemble des propriétaires forestiers. Ces derniers par le paiement d'une cotisation forfaitaire à l'hectare, permet l'élaboration d'un budget. Celui-ci, complété par des subventions, principalement européennes, permet :

- la création, l'élargissement, l'empierrement de pistes forestières ;
- la création ou l'aménagement de points d'eau ;
- l'acquisition de matériel de garde du feu.

Notre commune est naturellement bien pourvue en points d'eau.

Le réseau de 17 pistes de DFCI, re-profilées ou empierrées au fil des ans, constituent les principaux axes de pénétration dans le massif forestier. Leur maillage est complété par un autre réseau constitué des chemins d'Association Foncière de Remembrement des terres et des bois.

**L'ensemble des pistes de DFCI et des chemins d'AFR sont privés et régis par décrets ministériels :**

- leur usage est exclusivement réservé aux propriétaires riverains
- leur accès est interdit à tous véhicules à moteur à l'exception des matériels d'exploitation
- le stationnement à leur entrée ou sur leur parcours y est interdit ;
- en période de fort risque d'incendie, par arrêté préfectoral, tout accès au massif forestier est formellement interdit (voir leur publication en mairie).

Aujourd'hui en France, la forêt, qu'elle soit publique ou privée, n'est accessible au public qu'à pied, sur les sentiers balisés, ou en vélo, sur les pistes cyclables.

Une nouvelle signalétique fera prochainement le rappel de toutes ces règles.

La garde du feu est assurée par Jacky, Laurent, Cyril et Jean-Michel ; qu'ils en soient remerciés. Une pensée toute particulière pour Monsieur Guy Bodin, ancien chef de lutte, qui nous a quittés cette année.

En cette année électorale, où tous les candidats vont parler d'éco-citoyenneté, posons nous la question :

**Pour notre forêt de St Christophe, qu'est-ce qu'être éco-citoyen ?**

C'est tout simplement sauvegarder et protéger le « poumon de la terre » :

- en respectant son statut privé et les lois régissant son accès et son exploitation ;
- en appliquant des mesures élémentaires de prévention et de bon sens pour limiter les risques d'incendie.

**Les feux de forêts ne sont pas une fatalité. En forêt, la plus grande menace, c'est l'homme.**

A toutes et à tous, une bonne et heureuse année dans notre belle et paisible forêt de la Double.

Le président, Michel PAPILLAUD.

**Quelques autres rappels à la loi passibles de poursuites pénales et financières :**

- le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50m autour des habitations ;
- toutes les incinérations doivent être déclarées en mairie et sont interdites à certaines périodes de l'année ;
- en forêt, tous les véhicules et engins à moteur doivent être en possession d'un extincteur, ainsi que tous les utilisateurs de tronçonneuse ;
- toute exploitation forestière doit être déclarée en mairie avec numéro de parcelle, dates d'ouverture et de fermeture du chantier, nom de la société ou du propriétaire exploitant.

Pour plus d'informations : [www.dfci-aquitaine.fr](http://www.dfci-aquitaine.fr)  
[www.feudeforet.org](http://www.feudeforet.org) et [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

-- -- -- -- --



Le dodge, acheté d'occasion en 1953, a été retiré de la circulation, et a été vendu à des collectionneurs charentais de voitures anciennes.





L'équipe éducative : en haut à gauche, Mme Queste Nathalie (EVS), à côté Mlle Del-Puppo Sabrina (enseignante) ; à gauche, Mlle Dubeau Coralie (directrice).

Les enfants en partant de la gauche : (Absente le jour de la prise de vue Déborah SABIT et Stécy DAUDE)

Au 1<sup>er</sup> rang : Clément LEGARLANTEZECK, Mathieu BRULATOUT, Maxime DAUDE, Théo BENOTEAU, Pauline GIRET, Eden GOMBAUD, Anaïs CORNI, Amélie VERSIGNY.

Au 2<sup>ème</sup> rang : Marie VENIER, Manon BRULATOUT, Ugo MESNIER, Juliette GIRET, Thomas FOURNIER, Lucas DAUDE, Charlotte GIRET, Corentin Malaise, Emilie MOREAU, Jeanne CONSTANT.

Au 3<sup>ème</sup> rang : Clément CHATAIN, Isabelle Vasquez, Marion TEJERO, Cindy JANOT, Thibaut DAUDE, Amélie VENIER, Dylan CLEMENT, Mattis CHARPENTIER, Benjamin DAUDE.

Au 4<sup>ème</sup> rang : Dylan ZANELLY, Valentin CARROUE, Valentin GIRET, Baptiste GIRET, Vincent BENOTEAU, Camille TEJERO, ZANELLY Chris, Thomas MOREAU.

Cette année l'effectif de l'école s'élève à 37 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à tous les enfants de petite section de maternelle (Théo BENOTEAU, Marie VENIER, Ugo MESNIER, Lucas DAUDE, Corentin MALAISE, Jeanne CONSTANT et Stécy DAUDE) ainsi qu'à la nouvelle maîtresse des PS /MS/GS/CP Sabrina Del-Puppo. De plus, cette année, l'école a la chance de compter parmi ses membres Mme Queste Nathalie (emploi de vie scolaire), sa présence a permis de développer des activités régulières autour de la bibliothèque de classe et de l'informatique.

Lors du 1<sup>er</sup> trimestre, les élèves de la classe de PS/MS/GS/CP ont travaillé autour d'un projet intitulé « Mon corps, mon identité » qui a permis, par le biais d'une exposition des travaux réalisés, de réunir l'école et les familles autour d'un goûter partagé. Quant aux grands (CE1/CE2/CM1/CM2), ils se sont penchés sur un thème actuel de l'environnement : le traitement des déchets. A cette occasion, ils ont reçu les animateurs de la déchetterie de Saint Denis de Pile puis ils se sont rendus sur le site du SMICVAL où ils ont pu visiter le centre de tri et de compostage et fabriquer du papier recyclé.

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont pu apprécier des saveurs venues des différents continents, à la cantine scolaire (Repas chinois, marocain, italien et américain). Félicitation au cuisinier c'était fameux ! Pour clore le trimestre, « l'arbre de Noël » aura lieu le vendredi 22 décembre en fin d'après-midi, il est organisé en collaboration avec l'association de parents d'élèves (conseil local de la FCPE) nouvellement créée.

Les enseignantes souhaitent de joyeuses fêtes aux enfants et aux familles de Saint Christophe de Double.



## DISTINCTIONS

### MEDAILLES DU TRAVAIL :

Des médailles d'honneur du travail ont été décernées :

Échelon OR à M. Patrice BOUVRY  
Et Mme. Odette LITOT née FURET

Échelon VERMEIL à M. Jean-Louis LITOT

Échelon ARGENT à M. Jean-Luc BRUNY  
Et M. Jean-Luc PARET

### MEDAILLE D'HONNEUR REGIONALE, DEPARTEMENTALE ET COMUNALE

Le Préfet de la Région Aquitaine et Préfet de la Gironde a décerné à :

Monsieur Alain ARNOUD, Adjoint au Maire  
à la Mairie de Saint Christophe de Double,

la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon ARGENT.

### PALMES ACADEMIQUES



Mme Marie France MERCIER a été nommée au Grade de Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques au terme d'une carrière effectuée à l'école de Saint Antoine sur l'Isle depuis 1982.

*Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement.*

## ÉTAT CIVIL 2006

### 1. Carnet Rose :

- Le 09.02.06 - BRANDOU Maxence \* Fenouil \*  
Le 14.04.06 - DELARBRE--CHATAIN Lucas, Gilles,  
Claude \* Le Bourg \*  
Le 01.07.06 - LANDON Maxence, Thomas \* Lestrade  
Le 08.09.06 - GAURY Thomas, \* Le Bourg \*  
Le 08.09.06 - GAURY Anaïs, \* Le Bourg \*  
Le 10.10.06 - BENOTEAU Simon, Paul \* Le Ronzeau \*

### 2. Mariages :

- Le 15.07.06 - JEAN-JEAN Sébastien Romain Marie  
Et BARRIERE Aurélie Anne \* Le Limousi  
Le 29.07.06 - SABOURDY Jean Maurice  
Et LALANNE Sylvie Monique \* Le Bouccara \*  
Le 05.08.06 - GUYON Tony François  
Et LOMENIE Loetitia Christine \* Pinceguère \*

*Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.*

### 3. Décès :

- Le 11.01.06 - AUTEXIER Régine Veuve DÉAU  
\* Le Bourg \*  
Le 05.02.06 - MARQUET Gabriel François  
Frédéric \* La Ducasse \*  
Le 23.02.06 - CHABRA Marc Henri Firmin  
\* Le Sablot \*  
Le 07.03.06 - FOUASSIER Claude Charles  
\* Le Bourg \*  
Le 15.03.06 - NABOULET Marguerite  
Veuve NABOULET \* La Chaux \*  
Le 26.04.06 - VILLA Marie Isabelle Odette  
Veuve MARSAN \* Paillot \*  
Le 26.05.06 - MARTAUX Jacques  
\* Le Grand Bardou \*  
Le 29.05.06 - ARNOUD Auguste \* Raclé \*  
Le 05.06.06 - BONNIN Francis \* Le Bourg \*  
Le 30.06.06 - BODIN Guy Paul \* Bonneau \*  
Le 28.08.06 - CHAMPAGNE Armand, décédé à La  
Croix d'Alexandre, domicilié à St Privat des Prés  
Le 19.11.06 - LOCHES Georgette  
Veuve MATHIEU \* Lestrade \*

*La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leurs famille et amis.*



## **VIE AGRICOLE**

### **COOPÉRATIVE VINICOLE ROY GALANT**

*Jean-Jacques RESSE, Président*

#### **2006 ..... encore un don de la nature**

Depuis quelques années la nature est généreuse avec les viticulteurs ; peut-être sont-ils devenus plus attentifs et performants.

Les quantités récoltées sont encore importantes, la richesse en sucre excellente. Les vinifications n'ont pas posé de soucis particuliers. Nous pensons pouvoir présenter les vins au label en février 2007.

Nos surfaces se maintiennent toujours malgré de constantes mutations (arrachages, ventes, adhésions nouvelles de vignobles indépendants, surfaces arrivant en production)

Pour l'instant, l'équilibre arrive à se faire ...

#### **RETROSPECTIVE DES RECOLTES**

| Années | Surfaces (hectares) | Volumes (hectos) |
|--------|---------------------|------------------|
| 2000   | 105 HA              | 5 923 hl         |
| 2001   | 112 HA              | 6 715 hl         |
| 2002   | 117 HA              | 5 372 hl         |
| 2003   | 115 HA              | 5 362 hl         |
| 2004   | 124 HA              | 7 249 hl         |
| 2005   | 139 HA              | 7 422 hl         |
| 2006   | 140 HA              | 7 222 hl         |

#### **Vente de vins aux particuliers :**

**MARDI – VENDREDI** de 8 à 12 et 14 à 18 h  
**SAMEDI** de 8 à 12 heures.

Actuellement en vente : millésimes 2001 et 2002  
Puis toujours pour vos cadeaux **MAGNUMS**  
« cuvée de la Double » sérigraphie chasse - pêche

## **BIBLIOTHEQUE COMMUNALE**

Nous vous rappelons que nous tenons à votre disposition aux heures d'ouverture de la mairie un stock de livres pour adultes et enfants renouvelés plusieurs fois par an.

#### **TRES IMPORTANT :**

En vue du renouvellement de janvier, nous demandons à toutes les personnes ayant des livres en dépôt de les rendre impérativement avant le 10 janvier !

## **VIE PAROISSIALE**

Notre évêque, Monseigneur Jean-Pierre RICARD, a commencé une visite dans les secteurs de l'ensemble pastoral du Libournais.

Les différentes rencontres qui ont lieu entre le 9 décembre et le 15 avril doivent permettre à notre archevêque de mieux nous connaître et de donner à notre foi un élan nouveau.

Un affichage à la porte de l'église doit préciser le calendrier des rencontres.

Le Journal Paroissial 'Le Lien' en fera état.

Nous sommes tous invités à venir partager ces moments de prières, d'échanges et de réflexion.

#### **Autres informations :**

- Permanence du prêtre au presbytère de Coutras le jeudi de 17h à 19h.
- Permanences des paroissiens les jours du marché le mercredi et le samedi de 10h à 12h.

## **VIE ASSOCIATIVE**

### **Club des Amis du 3<sup>e</sup> Age**

*Yves GUILLON, Président*

Le club va pouvoir fêter pour l'année 2007 ses 30 ans d'existence, il y avait 75 adhérents au départ. Que de changement depuis dans la vie courante et aussi dans la dynamique du club. A cette époque, les adhérents étaient tous des demi-vieux et tous heureux de profiter de leur retraite, de se distraire en visitant notre beau et pittoresque coin du Sud Ouest et d'ailleurs.

Maintenant le club a bien diminué ses activités avec 45 membres inscrits. Deux réunions ont lieu chaque mois où tous se retrouvent avec plaisir pour ces après-midi de détente. De temps en temps, un repas bien apprécié réunit tous les adhérents dans une bonne ambiance. Nous remercions la municipalité pour le prêt et l'entretien de la salle.

Nous souhaitons à tous les habitants de notre commune une bonne année, bonne santé et venez nous rejoindre, ce sera avec un très grand plaisir.

Le Président





## Association de Parents d'Elèves

David MESNIER, Président

Cette association a été créée en Octobre 2006, elle prend le relais de l'association « les doubleautins ». Elle est intégrée dans le réseau FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves).

Le bureau est composé pour cette première année de :

- Président : Mr MESNIER David
- Vice présidente : Mme MALAISE Stéphanie
- Secrétaire : Mme BRULATOUT Stéphanie
- Secrétaire adjointe : Mme GIRET Isabelle
- Trésorière : Mme TEJERO Elisabeth
- Trésorière adjointe : Mme BENOTEAU Laetitia
- Membre actif : Mme CARROUE Cécile

Nos objectifs principaux sont de travailler avec les enseignantes, d'être à l'écoute de tous et d'animer par des divertissements la vie extra scolaire des enfants de notre commune.

A propos des divertissements nous avons établi un programme :

- Collaboration avec les institutrices à l'arbre de Noël
- Galettes des rois Samedi 13 Janvier avec un spectacle
- Déguisement et défilé pour carnaval
- Chasse aux œufs de pâques au stade
- Repas de fin d'année scolaire après la kermesse, avec un projet plus ambitieux de regroupement des anciens élèves

Nous vous informerons par des affiches.

La sortie d'Halloween a été un succès aussi bien par la présence de beaucoup d'enfants et de parents que par la participation des habitants du village.

Nous tenons à remercier le club du 3<sup>ème</sup> âge ainsi que le comité des loisirs pour leur aide à la décoration des sapins dans les rues du village.

Nous rappelons que nous sommes à l'écoute des parents, et nous comptons sur votre participation dans les festivités que nous avons prévues.

Bonnes fêtes de fin d'année

Le bureau

## Moto Club Coutrillon

Bernard LAFARGE, Président Tél 06 27 74 94 84

**Manifestation en 2007 - Dimanche 24 juin 2007:** Sur le terrain de motocross de St Christophe de Double, au Petit Ronzeau, se déroulera, le championnat de ligue d'Aquitaine 85 cm et le championnat d'Aquitaine Prestige.

## Scènes d'été itinérantes 2006



Dans le cadre de la programmation des scènes d'Été Itinérantes par le Conseil Général de la Gironde, en collaboration avec le Pays de Coutras, un spectacle de danse s'est déroulé en plein air, sur la plage, suivi de la projection du film 'Le Papillon' de Michel Serrault.



## Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président

Déjà, nous voici arrivés au terme de l'année 2006. nous ne l'avons pas vu passer. Nous avons organisé 9 concours pour tous, et 3 pour nos membres ainsi que pour leurs épouses ou compagnes et leurs enfants. Au terme de ces concours, le résultat est le suivant : Une moyenne de 28 doublettes, et un classement de nos meilleurs joueurs :

|                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| ♦ 1 <sup>er</sup> - Jean-Michel Séverin                           | 75 points |
| ♦ 2 <sup>ème</sup> - Jacky Calvet                                 | 70 points |
| ♦ 3 <sup>ème</sup> - Stéphane Arnoud                              | 50 points |
| ♦ 4 <sup>ème</sup> - Ludovic HORRU                                | 44 points |
| ♦ 5 <sup>ème</sup> - Alain Alves et Pascal Godet                  | 39 points |
| ♦ 7 <sup>ème</sup> - Jean-Michel Horru                            | 35 points |
| ♦ 8 <sup>ème</sup> ex aequo - Yannick Coutaud<br>o et David Godet | 34 points |



|                                          |           |
|------------------------------------------|-----------|
| ♦ 10 <sup>ème</sup> - Frédéric Menzato   | 31 points |
| ♦ 11 <sup>ème</sup> - Jean-Louis Beinat  | 29 points |
| ♦ 12 <sup>ème</sup> - Frédéric Rongieras | 28 points |
| ♦ 13 <sup>ème</sup> - Régis Roulet       | 23 points |
| ♦ 14 <sup>ème</sup> - Ludovic Rongieras  | 21 points |
| ♦ 15 <sup>ème</sup> - Alain Brulatout    | 17 points |

..... etc (qui ont été récompensés de leurs résultats)

Je m'arrête ici car nous avons 47 licenciés, mes félicitations à tous, et merci pour votre présence assidue à nos concours.

Comme tous les ans nous avons inauguré la saison par un repas gratuit organisé le 1<sup>er</sup> mai par nos soins pour tous les licenciés de l'année 2005 et clôturé celle-ci par le banquet qui a eu lieu le 14 octobre.

Entre temps eu lieu la fête communale ou en association avec le comité des loisirs, nous organisons le repas, qui reste un des bons moments de l'année.

En espérant vous retrouver l'année prochaine à partir de début avril pour commencer une nouvelle saison de pétanque dans notre bon village de St Christophe de Double.

ENCORE JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE

Le Président des Boulistes

## Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président

### Base nautique :

Bonne saison 2006, avec un beau soleil au rendez-vous et où touristes et habitués ont pu profiter d'un cadre magnifique pour se baigner, se promener ou bien pique-niquer. La base de loisirs a enregistré 1217 entrées de juin à août 2006, 766 entrées le week-end et 451 entrées en semaine ; ce qui donne une recette de 2459 euros dont un abonnement saison.

### Bilan de la pêche :

L'année 2006 ressemble beaucoup à la précédente, légère baisse de cartes annuelles (36) augmentation des cartes journalières (114) et à la demi journée (80), et 40 cartes de pêche à la truite les 4 et 5 mars ; ce qui donne un résultat de 2995 €.

L'enduro de pêche à la carpe du 5 au 7 mai s'est déroulé dans une ambiance conviviale, et a réuni 12 équipes de 2 pêcheurs. Les belles prises ont été nombreuses. L'équipe gagnante a été celle de Ludovic Rongieras et Jimmy Chessa. La recette s'est élevée à 337 €.

Un bon nombre de carapistes fréquentent notre lac, j'en profite pour les féliciter pour leur grande sportivité : ils pratiquent le « No -Kill » comme disent

les anglais, c'est-à-dire qu'ils remettent délicatement leur poisson à l'eau.

La Fédération conseille aux comités et société de pêche d'aleviner avec modération « la nature fait son travail ». Cependant, de nombreux pêcheurs apprécient l'intervention du comité qui chaque année effectue un important alevinage. Dans l'attente d'informations plus précises, sur l'efficacité de la reproduction naturelle, les dérèglements de l'écosystème, la qualité de l'eau, la prolifération des herbes et des algues, il est absolument nécessaire de compenser les carences afin que le pêcheur puisse trouver – ou retrouver – son plaisir en prenant du poisson.

Le 13 novembre a eu lieu l'empoissonnement suivant pour la saison prochaine : 200 kgs de gardons 2/3 étés, 100 kgs de carpes sélectionnés 3 étés, 50 Kgs de tanches 3 étés 200/500 grammes.

**Pêche à la truite les 3 et 4 mars 2007 à 8 heures**

**La réouverture de la pêche aura lieu  
Le samedi 24 mars 2007 à 7 heures.**

### RAPPEL DES ANIMATIONS 2006 :

Le Comité a organisé des soirées Jimbourra, Paëlla, Couscous et une soirée entrecôte avec les Boulistes lors de la fête locale.

A chaque manifestation, ce sont entre 80 et 120 convives qui se retrouvent autour de la table pour passer d'agréables soirées et ce toujours dans la convivialité.



Les vainqueurs de la course cycliste 2006

Les 22 et 23 juillet, s'est déroulée la fête locale qui a donné lieu à de nombreuses animations aussi bien culturelles que sportives : concours de pétanque, course cycliste UFOLEP, expositions de vieilles photos et de cartes postales anciennes sur la commune, ce qui a permis d'échanger autour de souvenirs communs.



Le vide grenier a également connu un vif succès, et attiré de nombreux « chineurs ».

Le traditionnel feu d'artifice offert par la mairie a clôturé ces deux jours de festivités qui se sont déroulés par un week-end chaud.

Remerciements aux bénévoles et aux membres du bureau du comité qui ont participé à toutes ces animations.

### EXPOSITION, CREATION, EXPRESSION.



La participation active des possesseurs d'images historiques de St Christophe a permis d'améliorer le patrimoine culturel de la commune sous forme de cartes postales anciennes scènes de travaux des champs, ou autres photos d'équipe de foot, de classe ou de mariage. L'exposition de celui-ci a provoqué maints échanges de souvenirs et fait prendre conscience de l'évolution de nos coutumes de vie. La nouvelle génération n'y est pas indifférente et a apporté son appui à l'élaboration de cette rétrospective.



Autres moyens d'expressions que la peinture sur toile... sur objets... scaarpbooking (l'art de mettre en scène les photos familiales)... patchwork... broderie... toutes activités créatives

pratiquées par des habitants de St Christophe qui se sont fait plaisir en communiquant sur leur savoir faire. Beaucoup de ces réalisations étaient d'ailleurs de très grande qualité.

Festival de l'image en cette journée puisque le PCM (photo club de Montpon) montrait ses réalisations précédemment présentées dans le cadre de Photographicofoles. Découverte pour beaucoup des possibilités artistiques de la photo numérique.

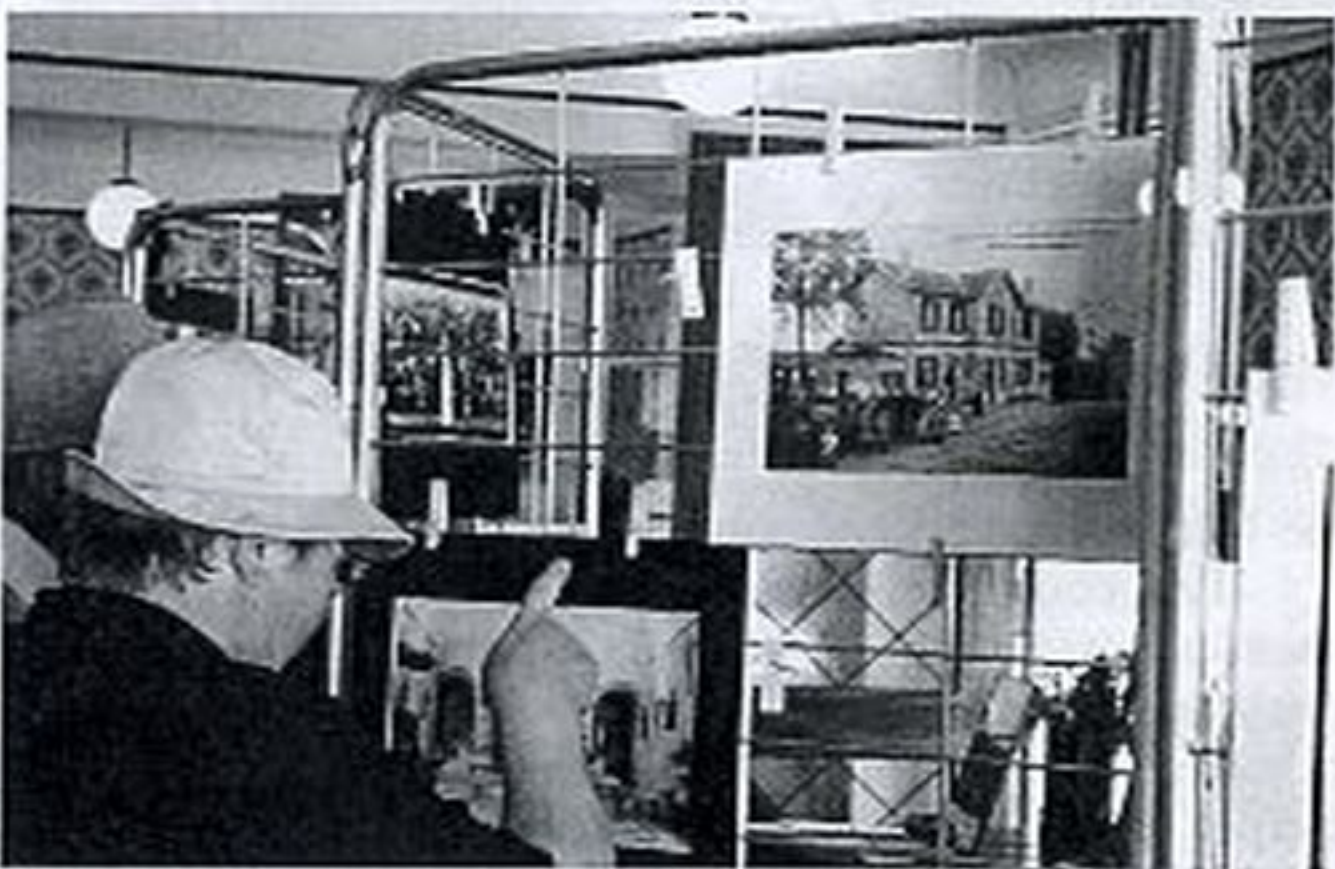
Enfin l'école nous a proposé une variation sculpturale sur « l'arbre » très originale prouvant un potentiel artistique qu'il convient de stimuler.

Cette manifestation doit donc être reconduite, étoffée, la participation élargie jusqu'à devenir peut-être une grande journée des « créateurs libres ». A vos œuvres, créez, exprimez... nous exposerons.

#### Contacts :

Mme BOUVRY 0557695432

M. TROUCHARD 0557495897



### Calendrier des soirées et animations prévues en 2007 :

- Le 10 mars 2007 : Soirée Jimbours à la salle polyvalente
- Le 16 juin 2007 : Soirée Paëlla à la salle polyvalente
- Le 21 juillet 2007 : Soirée entrecôte à la salle polyvalente avec les boulistes de la Double
- Les 21/22 juillet 2007 : Fête locale : vide grenier, course cycliste, expositions ...
- Le 13 octobre 2007 : Soirée cassoulet à la salle polyvalente

Pour toutes ces soirées, nous vous attendons nombreux !

Le Bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne et heureuse année.



## Les Tonics De La Double

Martine Lecouleur, Présidente

La diversité et la qualité de l'animation des séances de G.V. adaptées à tous âges et à tous niveaux satisfait les participantes. Ainsi, nous sommes passées de 22 licenciés à la rentrée 2005, à 31 licenciées cette saison. Le Club est donc en pleine forme. Outre l'aspect purement physique, la gymnastique volontaire crée les conditions d'une communication conviviale et participative qui contribue à la vitalité d'un village.



En février, nous avons fêté ensemble dans la bonne humeur au restaurant, l'anniversaire de Denise BRUNEAU 4 fois 20 ans: un exemple pour nous toutes.

Lors de la dernière assemblée générale, le bureau a été reconduit, et complété avec l'élection de Marie-Claude LECLERC comme secrétaire adjointe.

Les cours sont assurés par Karine MENZATO, animatrice diplômée G.V., très appréciée pour son professionnalisme, et son dynamisme. Les premières séances de découverte sont offertes par le Club. Pour participer, il suffit de venir à la salle polyvalente le lundi de 19 à 20 heures (gym douce), ou de 20 à 21 heures (gym tonique). Le prix de la licence est fixé à l'année à 65 € pour une heure, ou 85 € pour deux heures hebdomadaires.

Dès les beaux jours, nous utilisons le parcours santé au centre nautique, ou pratiquons des marches sur les chemins et voies communales.

Comme chaque fin d'année, le club met en vente des cartes de vœux (ou pour autre utilisation) réalisées à partir de photos d'art prises par M. Pierre-Yves TROUCHARD. Tél : 05 57 59 48 97

Nous vous souhaitons surtout pour l'année 2007, une parfaite santé ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Les membres du Bureau

## Jeunesse Sportive Saint Christophe

Sébastien LECOULEUX, Trésorier

Une nouvelle année passée ensemble s'achève. Au revoir 2006, A nous 2007.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier de nouveau d'être toujours plus nombreux à venir nous supporter le dimanche lorsque l'on joue à domicile.

Grâce à cette présence (sans aucun doute), nous avons pu terminer notre seconde saison en deuxième division en milieu de classement ; ce qui est tout à fait honorable.

Cette Saison, après un début en demi-teinte, nous sommes en 4<sup>ème</sup> position du classement de deuxième division, à 9 points du leader Les Peintures et à 3 du 3<sup>ème</sup> Vallée Gamage. Nous avons à ce jour 4 victoires et 3 défaites pour un goal-average négatif -3 buts.

En 2007, vous pourrez retrouver votre équipe favorite au stade de Saint Christophe les 21 janvier contre Pugnac Nord Gironde (10<sup>ème</sup>), 04 février contre Mouliets / Castillon (7<sup>ème</sup>), 18 février contre Entre 2 Mers / St Germain (6<sup>ème</sup>), 11 mars contre Abzac (5<sup>ème</sup>), 01 avril contre Eynesse (2<sup>ème</sup>), 22 avril contre Bonzac (9<sup>ème</sup>) et 13 mai contre Vallée Gamage (3<sup>ème</sup>).

Voilà ce que l'on peut dire sur le plan sportif. En ce qui concerne la vie « extra sportive » du club, nous maintenons nos deux manifestations annuelles que sont les grillades (début août) et le tournoi qui, comme l'année passée, aura lieu au mois de juin.

Pour conclure, l'ensemble des joueurs, dirigeants et membres de la J.S.S.C. se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2007 qui se présente.

AMICALEMENT ET SPORTIVEMENT

Le bureau de la J.S.S.C.

## LIGUE SPORT ADAPTÉ D'AQUITAINE

Le championnat régional de Cross-Sport adapté organisé le 11 octobre 2006 à St Christophe de Double a rassemblé cette année près de 80 personnes, dont 57 jeunes sportifs handicapés mentaux provenant de cinq associations de sport adapté d'Aquitaine. La commune de St Christophe de Double a mis à disposition la base de loisirs, où la manifestation a eu lieu.

Nous espérons que ce partenariat se renouvellera l'année prochaine.

## F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président,

Chargé de secteur « LIBOURNAIS »,

Vice Président Départemental Anciens combattants Algérie, Maroc, et Tunisie

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le mercredi 25 octobre 2006 à Porchères.

Nos amis : Jean DELUT, Vice président, Jacques DUNAT, secrétaire adjoint, Serge PATRI, trésorier adjoint, Albert BERTET et Michel BRULATOUT, vérificateurs aux comptes et porte drapeaux ont été reconduits dans le nouveau bureau pour l'année 2006/2007.





Le 11ème Conseil Départemental de la F.N.A.C.A de la Gironde qui se tenait à St Antoine sur l'Isle et St Seurin sur l'Isle le samedi 10 juin 2006, fut une grande réussite. Jean DELUT recevait le diplôme d'honneur de la F.N.A.C.A.

#### Festivités prévues en 2007 :

- Dimanche 4 Mars 2007, repas à St Antoine sur l'Isle.
- Une étude de sortie est en cours pour le mois de mai 2007.

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2007.

Le Président

#### GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES FORESTIERS

*Jean Pierre BLANCHIER, Président*

L'association "Groupelement de Propriétaires Forestiers" GPF de Saint Christophe de Double et des Les Eglisottes, créée le 11 octobre 2004 ( J.O du 6.11.2004 ) compte actuellement 53 adhérents. Le bilan de la deuxième année confirme la première soit :

- Moins de fréquentation de chercheurs en situation illégale
- Plus de respect pour les propriétés privées.

De nouveaux propriétaires forestiers ont déjà formulé des demandes d'adhésion pour l'année 2007.

C'est l'abus et l'incivilité de certaines personnes qui ont fait réagir des propriétaires qui s'appuient sur les dispositions des articles 547 et 549 du code civil d'une part et de l'article R 331-2 du code forestier d'autre part.

Article 547 : Les fruits naturels (champignons, châtaignes...) appartiennent au propriétaire du sol. La cueillette sans l'accord du propriétaire du terrain est assimilée à un vol.

Article 549 : Le ramasseur des produits du sol est tenu de les restituer au propriétaire.

• Pour conserver son droit sur les produits de la terre, le propriétaire du sol n'a aucune obligation de clôture, de mettre des panneaux d'interdiction ou autres

moyens.

Jurispudence : Tribunal de Grande Instance de St GODENS 12.05.1981 Cours d'appel de BORDEAUX 13.02.1986.

Article 331-2 : Tout enlèvement non autorisé de champignons ( vol de récolte sur pied ) est puni d'une amende proportionnelle au volume de produits extraits ou enlevés.

L'association a obtenu en octobre 2005 de la Sous-Préfecture de Libourne l'agrément de trois gardes particuliers chargés de la surveillance des parcelles privées des adhérents de l'association.

(L'amende pouvant atteindre 150 Euros.) Pour ne pas pénaliser les personnes qui n'ont d'autres ambitions que de ramasser une poêlée, de quoi en goûter, les propriétaires forestiers de l'association peuvent délivrer des autorisations écrites aux habitants non propriétaires de parcelles forestières de la commune respective qui en feront la demande.

L'association GPF étant privée, il n'y a pas d'autorisation délivrée en Mairie.

Président : M. J.Pierre BLANCHIER 05 57 69 57 89  
Trésorière : Mme. Danièle MENERET ( Les Eglisottes )  
Secrétaire : M. J.Louis MENERET (Les Peintures )

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

##### LISTE ELECTORALE

Les nouveaux habitants peuvent se faire inscrire sur les listes électorales à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2006. Pièces à fournir : pièce d'identité + justificatif de domicile.

##### PERMANENCE CAF

Les heures d'ouverture de la permanence CAF, installée au C.C.A.S de Coutras ( Mairie ) ont été modifiées.

##### INCINERATIONS

Un imprimé intitulé déclaration d'incinération, permet aux demandeurs d'être en conformité avec les dispositions du cahier des charges : 15 jours avant le début de l'opération, les intéressés doivent remettre en Mairie ce formulaire complété accompagné du plan de situation du chantier. Ces documents seront transmis par télécopie aux pompiers au moins 12 heures avant l'allumage.



## S.O.S ESSAIMS

M. Claude GOMBEAU; Le Fieu, propose ses services pour la destruction d'hyménoptères: frelons, guêpes. Depuis juillet 2004, les sapeurs pompiers de notre canton, n'assurent plus ce service, sauf en cas d'urgence. Ses prestations sont payantes. Il capture également les essaims d'abeilles.

## PAPIERS PERSONNELS : ON GARDE OU ON JETTE ?

**2 ANS :** les quittances de primes d'assurance; factures de téléphone et preuve de leur paiement et les récépissés de transport.

**5 ANS:** les pièces justificatives de paiements des intérêts de toutes sommes dues en vertu d'un prêt; des arrérages de rentes; des pensions alimentaires; des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales; des allocations de chômage.

**6 ANS:** les déclarations de revenus; les copies de renseignements fournis à l'administration des finances; les avertissements de percepteur; les preuves du paiement de vos impôts.

**10 ANS:** les devis et marchés des architectes et des entrepreneurs; factures EDF GDF et preuves de paiement; reconnaissance de dette commerciale.

**30 ANS:** les quittances et pièces justificatives de paiement de toutes indemnités en réparation d'un dommage; reconnaissance de dette civile.

**TOUTE LA VIE:** le livret de famille; le livret militaire et les pièces qui le complètent; les diplômes; le contrat de mariage; les titres et règlements de copropriété; les factures des travaux; réparations ou achats d'une certaine importance; le testament; les livrets de Caisse d'Épargne; les engagements de location et les baux; les polices d'assurances et les preuves de leurs résiliations; tout ce qui concerne les pensions civiles et militaires; tout ce qui concerne la retraite; tout ce qui concerne la santé: carte de groupe sanguin ( sur soi ); carnet de santé; certificats de vaccinations; carte de sécurité sociale; dossiers médicaux: radiographies, analyses, certaines ordonnances...

## DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin d'éviter tout problème dans la distribution du courrier, il est souhaitable que chacun de nous mentionne son nom, (ou au minimum impérativement son numéro d'habitation) sur sa boîte aux lettres.

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE  
Directeur de la publication : Renée HURTAU Maire  
Imprimé par nos soins - déclaration déposée le 15/12/95  
E-mail de la mairie : [communedestchristophedeuble@orange.fr](mailto:communedestchristophedeuble@orange.fr)

## AU FIL DE NOTRE HISTOIRE

### Notre Monument aux Morts a 85 ans

Après la guerre de 1914-1918, chaque commune fait ériger un monument pour rendre hommage aux soldats morts pour la Patrie.

Le 11 avril 1921, le maire de St Christophe de Double, M. Raillard et son conseil municipal décident de faire élever un monument sur la place de l'église. Lors de la séance du 10 juillet 1921, le maire soumet une proposition architecturale qui est l'oeuvre de l'entrepreneur G. Bussiére de Libourne. Ce projet est adopté pour une somme de 4 500 francs.

L'ouvrage se compose d'un socle sur lequel sont apposées des plaques commémoratives portant les noms suivants:

#### 1914-1918

Arnaud J., Barilaud A., Beauvertu Pierre, Boidron Jean Alcide, Bordier Jean, Briault Alexandre, Briault Edmond, Chauveau Emilien, Collar Evariste, Collard Alphonse, Déhaut Henri, Deville Maurice, Dubet P., Dunat H., Durant Damance, Faure Henri, Ferrandini Joseph, Frappier Pierre, Gadras Pierre, Gay Etienne, Gonable François, Hervouet Prosper, Laguerce J.J., Laviale André, Méneret Joseph, Pétassou Joseph, Peyruchaud C., Pluvieux Adrien, Rolland E., Sautreau Emilien, Tamarelle Pierre, Teyssier K.L., Valaise Jean.

#### 1939-1945

Bossion Octave, Brulatout Henri.



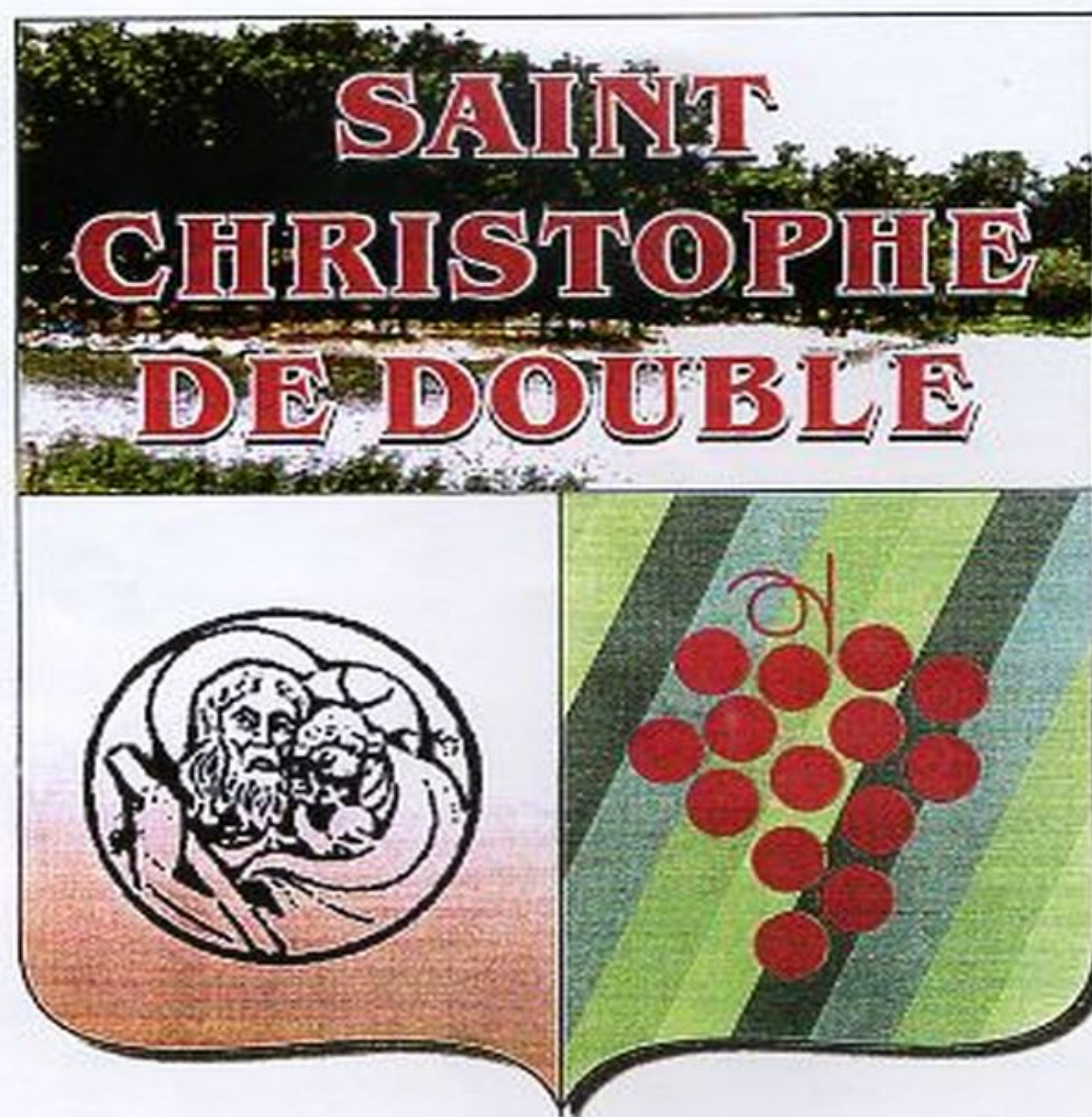
Le socle est surmonté d'une pierre sculptée sur laquelle sont gravés un étendard, un casque, une épée, une palme. On peut voir sur d'anciennes photos, l'implantation de 4 obus disposés aux 4 points cardinaux.

Actuellement, seul subsiste l'entourage en fer forgé dont la construction avait été acceptée le 26 décembre 1921 pour une valeur totale de 822,50 francs.

Hélas! Le mardi 3 octobre 2006, un coup de vent violent casse une grosse branche de l'acacia situé à proximité. Elle emporte dans sa chute une pierre sculptée qui ne résiste pas au choc.

Une remise en état devra faire l'objet d'une étude pour redonner à ce monument un aspect digne d'un devoir de mémoire.





COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
**Pays de Coutras**  
*Terre de confluence*